

**Province de Québec
M.R.C. d'Arthabaska
Municipalité de Saint-Albert**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT LE 18 AOÛT 2025 À 19 H 00,
AU 1245, RUE PRINCIPALE, SAINT-ALBERT SOUS LA
PRÉSIDENCE DE MONSIEUR DOMINIQUE POULIN, MAIRE.**

Sont présents à cette séance:

M. François Gosselin	Conseiller numéro 2
M. Jean-Philippe Bibeau	Conseiller numéro 3
Monsieur Francis Lacharité	Conseiller numéro 5
Madame Diane Kirouac	Conseillère numéro 6

Est absent à cette séance

M. Nicolas Labbé	Conseiller numéro 4
------------------	---------------------

Formant le quorum sous la présidence de Monsieur Dominique Poulin, maire. Monsieur François Gardner, directeur général et greffier-trésorier, assiste à titre de secrétaire de la séance.

Ordre du jour

1. Dépôt et adoption de l'ordre du jour ;
2. Dépôt et adoption des minutes de la séance ordinaire du 7 juillet 2025 ;
3. Approbation des comptes pour la période du 1^{er} au 31 juillet 2025 et du journal des salaires de juillet 2025 ;
4. Période de question de l'assistance ;
5. Résolution: adoption du règlement 2025-05 établissant la rémunération du personnel électoral aux élections du 2 novembre ;
6. Résolution: sauvegarde des données informatiques au bureau municipal;
7. Résolution: projets à soumettre au Fonds Région et Ruralité, volet 4;
8. Résolution: demande d'exclusion d'Engrais Ducharme auprès de la CPTAQ;
9. Résolution: achat d'un rack à vélos;
10. Entente loisir et culture avec Victoriaville – bilan des douze derniers mois;
11. Lecture de la correspondance et suivi de dossier ;
12. Points d'information;
13. Affaires nouvelles de l'assistance ;
14. Questions diverses ;
15. Levée de la séance ordinaire du 18 août 2025.

**OUVERTURE
MOT DU MAIRE**

Bonjour à tous, bienvenue à cette séance du conseil du 18 août 2025. Il débute en rappelant les règles de fonctionnement des séances du conseil au sujet des interventions des gens de l'assistance.

Dans un premier temps, je veux vous informer du décès de la conjointe de notre directeur général M. François Gardner. En effet son épouse, Guylaine Girouard, est décédée le 2 août dernier. Au nom des membres du conseil municipal et de toute la communauté de Saint-Albert nous offrons nos plus sincères condoléances à toute la famille de M. Gardner.

Cette séance marque la rentrée à la suite du congé estival. La municipalité a de nombreux dossiers en cours et le travail se poursuit selon l'échéancier prévu. Également nous en sommes au dernier droit avant les élections du 2 novembre prochain. Des changements sont à prévoir au sein du conseil municipal. Je vous invite à consulter la prochaine édition du journal J'Ai la Bougeotte et le site web pour des détails concernant les élections.

Le mois d'août marque aussi la rentrée scolaire, prudence, vigilance et attention sur les routes sont toujours de mises. Ce 18 août marque le début de la Semaine de l'achat de proximité. Jusqu'au 24 août 2025, partout au Québec on souligne cette semaine afin de prendre un moment pour reconnaître l'importance des commerces de proximité dans nos vies. Ces cafés, librairies, fruiteries, salons, épicerie ou quincailleries qui font bien plus que vendre des produits: ils créent du lien, animent les rues et font battre le cœur de nos quartiers. La Semaine de l'achat de proximité, c'est l'occasion de leur redonner leur place. C'est aussi une invitation à ralentir un peu, à redécouvrir nos quartiers, à poser un regard neuf sur les commerces qui nous entourent et qui font partie de notre quotidien, souvent sans qu'on y pense.

Pour plus de détails consulter le lien web qui suit;
<https://www.ruesprincipales.org/pres-du-coeur-campagne-dachat-de-proximite>.

2025-08-123

1. ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 AOÛT 2025

Attendu que les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

En conséquence, il est proposé par M. Francis Lacharité et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-08-124

2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2025

Attendu que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025;

Attendu que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Philippe Bibeau et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2025-08-125

3. AUTORISATION DES DÉBOURSÉS DU 1^{ER} AU 31 JUILLET 2025

Attendu que le directeur général et greffier-trésorier a déposé aux membres du conseil la liste des comptes pour la période du 1^{er} au 31 Juillet 2025 de la Municipalité de Saint-Albert, totalisant un montant total de 128 336,84 \$;

Attendu que le directeur général et greffier-trésorier a déposé aux membres du conseil le journal des salaires pour la période du 1^{er} au 31 Juillet 2025 de la Municipalité de Saint-Albert;

Attendu que les membres du conseil reconnaissent en avoir pris connaissance;

Attendu que le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles et des autorisations de paiement de compte en regard des décisions prises dans le cadre des séances précédentes;

Attendu que le directeur général et greffier-trésorier atteste que, conformément à l'article 961 du *Code municipal du Québec*, il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour régler les dépenses énumérées dans la liste des factures du 1^{er} au 31 Juillet 2025 de la Municipalité de Saint-Albert, totalisant 128 336,84 \$;

En conséquence, il est proposé par M. François Gosselin et résolu :

Que les comptes énumérés soient approuvés et payés, conformément à la liste remise aux membres du conseil;

Adoptée à l'unanimité des conseillers

La liste des comptes du mois de juillet est publiée à la fin du présent procès-verbal.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour payer les comptes mentionnés ci-haut.

Signé ce 18 août 2025

François Gardner, directeur général et greffier-trésorier

4. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Un citoyen exprime le souhait qu'un arrêt obligatoire lumineux soit installé sur la rue du Couvent, près de l'école. Le directeur général indique que pour le moment un nouveau radar pédagogique sera installé dans ce secteur invitant les automobilistes à ralentir.

Une citoyenne demeurant sur la rue Principale fait part des bruits et des vibrations provenant de la circulation sur cette rue. Le conseil prend en considération cette problématique pour en discuter lors d'une séance de travail future.

2025-08-126

5. ADOPTION DU RÈGLEMENT 2025-05 ÉTABLISSANT LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES DE NOVEMBRE 2025

ATTENDU QUE les élections municipales se tiendront le dimanche 2 novembre 2025 conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*;

Attendu qu'à cette fin, la Municipalité devra embaucher du personnel électoral et lui verser une rémunération en tenant compte du *Règlement sur le tarif des rémunérations payables lors d'élections et de référendums municipaux* dont la nouvelle tarification a paru dans la *Gazette Officielle du Québec* en date du 28 décembre 2024;

Attendu que la Municipalité désire offrir une rémunération visant à favoriser les services de qualité du personnel électoral compte tenu de l'expérience et des compétences exigées dans le domaine électoral, et ce, en tentant de rapprocher ses tarifs de ceux établis par le DGE pour le personnel électoral provincial;

Attendu qu'un avis de motion a été donné lors d'une session ordinaire du Conseil de la Municipalité en date du 07 juillet 2025 par M. Jean-Philippe Bibeau;

En En conséquence, il est proposé par M. Jean-Philippe Bibeau et résolu :

Que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Albert adopte le Règlement 2025-05 et accorde la rémunération suivante pour le personnel électoral municipal lors des élections municipales de novembre 2025, à savoir :

Président d'élection

- 1) Pour la confection de la liste électorale lorsqu'il y a révision, une somme minimale de 671\$ ou le plus élevé entre ce montant et le calcul à 0,505\$/électeur
- 2) Pour la confection de la liste électorale et qu'aucune révision n'a lieu, une somme minimale de 500\$ ou le plus élevé entre ce montant et le calcul à 0,34\$/électeur
- 3) Aucune liste électorale n'est dressée et que celle qui existe déjà est révisée, le plus élevé entre 500\$ et le calcul à 0,34\$/électeur
- 4) Jour du scrutin le taux horaire régulier du directeur-général ou 671\$ établi par le DGE ou le montant le plus élevé entre les deux
- 5) Vote par anticipation le taux horaire régulier du directeur-général ou 447\$ établi par le DGE ou le montant le plus élevé entre les deux
- 6) De plus, une rémunération au taux horaire comme fonctionnaire municipal est ajoutée pour les heures en surplus de son horaire régulier ainsi que pour la formation et les assemblées tenues en soirée.

Le paiement de la présente rémunération sera payable au fur et à mesure de chacune des étapes ainsi complétées.

Secrétaire d'élection

Le $\frac{3}{4}$ de la rémunération du président d'élection.

Le paiement de la présente rémunération sera payable au fur et à mesure de chacune des étapes ainsi complétées.

Scrutateur et préposé à l'information (PRIMO)

Tout scrutateur et préposé à l'information a le droit de recevoir une rémunération de 22\$/heure pour la journée du scrutin. Un montant de 40\$ s'adresse aux scrutateurs pour le dépouillement des votes.

Secrétaire de bureau de vote

Tout secrétaire de bureau de vote a le droit de recevoir une rémunération de 20\$/heure pour la journée du scrutin.
40\$ pour le dépouillement (secrétaire du vote par anticipation).

Membres de la table de vérification

Tout membre de la table de vérification a le droit de recevoir une rémunération de 20\$/ heure pour la journée du scrutin.

Membres de la Commission de révision

Président, vice-président et secrétaire

22,54\$/ heure

Enquêteur ou aide-enquêteur à la Commission de révision

80 \$ par jour

Personnel en formation

Le personnel électoral a le droit de recevoir une rémunération de 45 \$ pour toute session de formation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-08-127

6. SAUVEGARDE DES DONNÉES INFORMATIQUES AU BUREAU MUNICIPAL

Attendu qu'un nouveau serveur a été installé sur les appareils informatiques au bureau municipal;

Attendu qu'il est d'une haute importance d'effectuer des sauvegardes quotidiennes des données informatisées;

Attendu que Rhesus a effectué le travail d'installation du nouveau serveur et effectué la migration vers Windows 11 en juin dernier;

Attendu que Rhesus, dans une démarche de gré à gré, à présenté une soumission pour la sauvegarde infonuagique au coût mensuel de 59,65 \$ avant taxes;

Attendu que cette soumission prévoit 2 heures de travail pour la mise en place de ce service de sauvegarde au coût de 265,44 \$ avant taxes;

En conséquence, il est proposé par M. Francis Lacharité et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Albert convient de donner le contrat de sauvegarde à l'entreprise Rhesus pour une période indéterminée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-08-128

7. PROJETS FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – VOLET 4, COOPÉRATION INTERMUNICIPALE

Attendu que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a lancé un appel de projets dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR), volet 4, permettant l'obtention d'un soutien financier;

Attendu qu'à la suite de discussions récentes avec des municipalités voisines à Saint-Albert certains projets ont été soulevés;

Attendu que la Municipalité de Saint-Albert a retenu deux projets intermunicipaux, la mise à jour partagée des règlements

municipaux et l'offre élargie de loisirs par le biais d'un regroupement avec une ou plus de municipalités avoisinantes;

Attendu que le dépôt des projets doit être présenté au MAMH d'ici le 22 août 2025 et que celui-ci est conditionnel à ce qu'au moins une autre municipalité convient de se joindre à Saint-Albert;

Attendu que la Municipalité est prête à agir comme responsable de ces projets;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Philippe Bibeau et résolu:

Que la Municipalité de Saint-Albert opte pour deux projets intermunicipaux : la mise à jour de ses règlements et l'offre élargie en loisirs;

Que le directeur général soit autorisé à transmettre cette décision de la Municipalité auprès des municipalités voisines;

Que la Municipalité de Saint-Albert agisse comme responsable de ces deux projets;

Que le directeur général soit autorisé à remplir les documents concernés et à déposer ceux-ci auprès du MAMH dans les délais requis;

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-08-129

8. DEMANDE D'EXCLUSION D'ENGRAIS DUCHARME AUPRÈS DE LA CPTAQ

Attendu que l'entreprise Engrais Ducharme de Saint-Albert a entrepris une démarche en vue de conforter les usages actuels situés sur les lots 5 181 241, 5 181 240, 5 182 010, 5 181 239, 5 182 000 et 5 181 993, situés sur le territoire de la Municipalité de Saint-Albert;

Attendu que la Municipalité de Saint-Albert entend poursuivre ses démarches auprès de la MRC d'Arthabaska et la Commission de protection du territoire et des activités agricoles (CPTAQ) afin de soutenir Engrais Ducharme;

En conséquence, il est proposé par M. François Gosselin et résolu:

Que la Municipalité de Saint-Albert appuie la demande d'exclusion d'Engrais Ducharme auprès de la CPTAQ touchant des bâtiments situés sur son territoire ;

Que la Municipalité de Saint-Albert poursuive ses interventions auprès de la MRC d'Arthabaska et la CPTAQ.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-08-130

9. ACHAT D'UN (RACK) SUPPORT À VÉLO

Attendu que pour faciliter l'accès au parc Sentier de la nature auprès des cyclistes il y a lieu d'ajouter un support à vélo;

Attendu que la Municipalité de Saint-Albert entend améliorer ses infrastructures;

En conséquence, il est proposé par M. Jean-Philippe Bibeau et résolu:

Que le directeur général soit autorisé à procéder à l'achat d'un support à vélo;

Qu'un budget de 500 \$ soit disponible pour cet achat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

10. ENTENTE LOISIR ET CULTURE AVEC VICTORIAVILLE – BILAN DES INSCRIPTIONS

Considérant que le bilan de la fréquentation des citoyens de Saint-Albert aux bibliothèques de Victoriaville est à recevoir, il est convenu que ce point à l'ordre du jour est reporté à une rencontre future afin de présenter un portrait complet sur les inscriptions des citoyens dans le cadre de cette entente.

11.- LECTURE DE LA CORRESPONDANCE ET SUIVI DE DOSSIER

Le directeur général et greffier-trésorier, M. François Gardner, procède à la lecture de la correspondance reçue.

Fonds d'assurance des municipalités du Québec : versement de 6 210 \$ de l'assureur à la suite du bris survenu au panneau électronique.

2025-08-131

ADMQ : colloque de la zone Centre-du-Québec le 16 octobre 2025 à Saint-Elphège.

Attendu que ce colloque se tiendra à Saint-Elphège et qu'il s'adresse aux directeurs généraux des municipalités de la région du Centre-du-Québec;

Attendu que le directeur général souhaite y prendre part;

En conséquence, il est proposé par M. Mme Diane Kirouac et résolu:

Que le directeur général soit autorisé à participer à cette journée de formation au coût de 143,72 \$ taxes incluses

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2025-08-132

Table de concertation pour les personnes âgées de la MRC d'Arthabaska : invitation à la Journée internationale des aînés qui se tiendra à la Salle du Canton de Warwick le 2 octobre 2025.

Attendu que cette journée s'adresse aux aînés de l'ensemble du territoire des municipalités situées dans la MRC d'Arthabaska;

En conséquence, il est proposé par M. François Gosselin et résolu:

Que la Municipalité se procure 4 billets au coût unitaire de 25 \$ pour cette journée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Association régionale de loisir pour personnes handicapées : confirmation d'un soutien financier de 6 400 \$ dans le cadre du Camp de jour 2025.

Randonnée Jimmy Pelletier : remerciements pour le soutien offert à la Randonnée lors de leur passage dans la municipalité.

Société protectrice des animaux d'Arthabaska : campagne de sociofinancement pour l'ajout d'une salle de chirurgie.

Groupement forestier Arthabaska-Drummond : participation à la mise en place d'un comité conjoint avec la municipalité pour créer un organisme sans but lucratif visant le développement du secteur boisé à vocation éducative.

2025-08-133

Club FADOQ de Saint-Albert : dépôt d'un projet au programme Nouveaux Horizons.

Attendu que le projet du comité FADOQ de Saint-Albert vise à sabler et vernir le plancher du Pavillon du Général Maurice Baril;

Attendu que la soumission reçue des Lignes Sportives R&R Inc. Inclût la marquage des lignes de Pickleball et de Shuffleboard;

En conséquence, il est proposé par Mme Diane Kirouac et résolu:

Que la Municipalité appuie la demande de soutien financier du Club FADOQ de Saint-Albert auprès du Fonds Nouveaux Horizons.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

12. POINTS D'INFORMATION

M. Francis Lacharité indique qu'il ne demandera pas un renouvellement de son mandat comme conseiller lors de l'élection municipale du 2 novembre 2025.

13. AFFAIRES NOUVELLES DE L'ASSISTANCE

Un citoyen demande où en sommes-nous avec la construction du bloc à appartements sur la rue Lacharité. Le maire indique qu'il ne peut transmettre de nouvelles informations à ce sujet.

14. QUESTION DIVERSES

Aucun élu ne soulève une question.

2025-08-134

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par M. Jean-Philippe Bibeau de lever la séance ordinaire du 18 août 2025 à 20 h 00. La séance est close.

Je, Dominique Poulin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du *Code municipal du Québec*. »

Adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents

Dominique Poulin
Maire

François Gardner
Directeur général
Greffier-trésorier

LISTE DES COMPTES DU 1^{ER} AU 31 JUILLET 2025

André Beaulieu	Conciergerie	968,09
Bell Mobilité	Téléphonie	153,64
Beneva	Assurances collectives	1 799,88
Bibeau Jean-Philippe	Réunion du CCU	75,00
Boissonneault Yvan	Tirage sondage politique familiale	50,00
Buropro Citation	Sauvegarde, fournitures	268,48
CANAC	Paillis, accessoires	3 284,11
Cercle Fermières	Contribution 2025	500,00
Comité des loisirs	Achats pour fête du 23 juin	367,79
Centre de rénovation BMR	Tuyaux – station eaux usées	75,65
Christine Côté	Fête du 23 juin – Maquillage	300,00
Distribution BSH	Articles de nettoyage	318,74
Ducharme Michel	Réunion du CCU	75,00
Eau de source Bois-Francis	Cruches d'eau	120,00
Entreprise David Martel	Tonte gazon, balai rotatif	3 127,33
Épicerie Lacharité	Frais d'essence	300,01
Eurofins Environex	Prélèvement station eaux usées	732,97
EXP Inc.	Étude lit séchage, 3 ^e bassin	15 981,53
Fleury Simon	Réunion du CCU	75,00
Gravures Bois-Francis	Affiches	235,70
Guylaine Bernier	Services comptables	487,50
Guylaine Couturier	Conciergerie 1245, Principale	300,00
Harvey Mélodie	23 juin, sculpture de ballons	100,00
Hydro Québec	Service d'électricité	900,19
J.U. Houle Ltée	Manchon, station eaux usées	219,70
Meubles RD	Réfrigérateur, boulodrome	804,81
MRC d'Arthabaska	Collectes, quote-part (4 ^e)	93 165,66
Passion canin Victoriaville	Publicité parc canin	200,00
Poste Canada	Frais postaux	326,08
Rhesus Inc.	Remplacement du serveur	1 370,31
Sogetel	Service téléphonique	751,87
Visa Desjardins	Fournitures diverses	401,80

TOTAL

128 336,84